



Séance
du Conseil Municipal
du 9 mars 2020

L'an deux mil vingt, le 9 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GOUEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Claude DAVIAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 mars 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de membres présents : 10

Mmes BOUTINEAU Marylène, CLAUDE Laurence, DUBIN Catherine, GEAY Colette, GUILLEMIN Chantal, GUINEAU Fabienne et MM. DAVIAUD Claude, MELON Karl, TUCHOLSKI Franck, VALLOIS Dany.

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres excusés : 0

Secrétaire de séance : Madame GUILLEMIN Chantal

Approbation du compte rendu de la séance du 17 février 2020

Délibération 2020-13 : Taux d'imposition 2020

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition de l'année précédente et valide les taux d'imposition suivants pour l'année 2020

Taxe d'habitation :	13.66%
Foncier bâti :	11.95%
Foncier non bâti :	32.96%

Délibération 2020-14 : Subventions et participations 2020

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur l'attribution des subventions et participations pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions et participations suivantes pour l'année 2020 :

Coopérative scolaire	500.00
Ecomusée	50.00
Réseau des Ecoles Rurales	500.00
Les Restos du Cœur	200.00

Le Secours Catholique	100.00
La Croix Rouge	100.00
Le Secours Populaire	100.00
GAEL	60.00
L'AFSEP	50.00
Ligue contre le cancer	50.00
Fonds de solidarité logement	50.00

Délibération 2020-15 : Budget Mairie 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget 2020 de la Mairie qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 863 776.71 €
- En investissement à 313 174.70 €

Délibération 2020-16 : Budget résidence du Plateau 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget 2020 de la résidence du Plateau qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 154 315.90 €
- En investissement à 229 485.80 €

Délibération 2020-17 : Encaissement d'un chèque

Le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des bons résultats 2019 constatés par la Mutuelle de Poitiers Assurances, il est attribué à la commune une ristourne de 2% des cotisations, soit 20.92€.
Il propose au Conseil Municipal de l'autoriser à encaisser le chèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à l'encaissement du chèque.

Délibération 2020-18 : Tableau des effectifs

Le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des effectifs du personnel au 1^{er} mars 2020 pour validation :

Cadre d'emploi	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont Temps non complet
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	1
Adjoint Technique	C	2	2	1
Effectif Total		6	6	3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs du personnel au 1^{er} mars 2020.

Informations et questions diverses

Lors du tour de table, divers points et questions ont été abordés par les Conseillers Municipaux et ont été consignés par le secrétaire de séance :

Fait à GOUEX, le 9 mars 2020
Le Maire,
Claude DAVIAUD